

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.

Assemblée Plénière - Relevé de décisions du 28 avril 2009

1 - Approbation du compte rendu de la dernière Assemblée Plénière du 5 février 2009

2 abstentions - Pas de remarques.

2 – Comités consultatifs

Rappel : Les comités consultatifs sont des instances de réflexion et d'échanges mises en place par la Ville de Rennes pour réunir sur un sujet des acteurs repérés pour leurs compétences, leurs expériences. Les avis du comité ont valeur consultative.

Toufik KHIAR fait une présentation des objectifs des comités consultatifs et de la méthode de désignation choisie par le MAR (Cf. doc)

Dans le cadre de la charte, il est prévu que le Mouvement Associatif Rennais participe aux instances de concertation mises en place par la Ville de Rennes. Les représentants du Mouvement Associatif Rennais auront pour mission de représenter la dynamique associative et non plus leur propre association.

Comité Consultatif	Première réunion	Présidence	Représentants MAR
Identité Bretonne		Anna SOHIER	Annie BEGOT
Déplacements urbains	Mercredi 6 mai 18h Maison des Associations Salle A1	Eric BERROCHE	Gérard CHAUVEL
Santé et Environnement dans la Ville		Didier LE BOUGANT	Mathieu AUFORT
Conseil Rennais de la Diversité et de l'Égalité des Droits	Lundi 11 mai 20h Hôtel de Ville	Marie Anne CHAPDELAINE	Martine PRINS
Accessibilité et Personne en situation de Handicap	Judi 14 mai 17h30 Hôtel de Ville (Grand Salon)	Nicole GARGAM	Caroline THOUVENOT
Droits des Femmes		Jocelyne BOUGEARD	Fariba ALIFARHANI

3- Points sur les groupes de travail

➤ Groupe de travail financement

Présentation par André Biche de la réforme des financements.

Financement de fonctionnement :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 385 000 € en 2009. Le renouvellement des demandes de subventions se fera par 1/3 pendant trois ans. 376 associations ont déposé un dossier en 2008.

Financement des projets :

Le volume des subventions accordé par la Ville de Rennes est de 72 000 € en 2009. Le montant maximum attribué par une association est de 2800 €.

Le groupe continue à travailler (avec un fort taux de participation) sur plusieurs points

- Simplification des modalités de demande (Cf informatisation en 2009 – 2010)

- Transparence des modalités de calculs et d'attribution
- Amélioration des priorités
- Stabilisation des finances des associations
- Soutien des nouveaux projets
- Développement de la démarche d'évaluation des associations
- Développement des compétences pour gérer le budget des associations
- Importance du soutien technique apporté aux associations.

La question est posée du financement d'un journal de quartier et plus généralement de la pérennité du financement de ce type d'actions.

Il serait intéressant que le groupe financement ne travaille pas que sur les subventions de fonctionnement et de projets accordés par la Ville de Rennes aux associations mais puisse élargir sa réflexion à l'ensemble des financements attribués aux associations rennaises.

➤ **Groupe association et territoire**

Il est présenté la feuille de route élaborée par un pré-groupe de travail. Il sera fait appel aux associations pour constituer un groupe à la rentrée.

La problématique pointe le mille feuille des territoires et des compétences et la difficulté pour les associations rennaises de se repérer et d'être prise en compte dans la co-construction des politiques publiques.

➤ **Groupe associations et citoyenneté**

Le groupe présente la démarche de réalisation qui a abouti au livret « associations et citoyenneté ». C'est l'aboutissement d'un travail engagé en mai 2008. Le groupe situe sa démarche entre réflexion et proposition.

Le groupe travaille également sur les deuxièmes Rencontres Citoyennes qui se dérouleront en octobre.

Le groupe fait état de sa participation à la réunion de préparation des forums inter-associatifs qui auront lieu en septembre. Le groupe propose que le MAR participe aux forums (stands).

➤ **Groupe emploi associatif**

La démarche est présentée : 1ere réunion du groupe en novembre avec une forte participation, suivie d'une deuxième réunion avec un faible taux de participation. Afin de renforcer la crédibilité du groupe auprès de la Ville de Rennes, il est important que le groupe gagne en participants et en fidélité.

Un recensement est effectué de l'existant en termes de soutien à l'emploi associatif (emplois aidés des collectivités locales) et l'ébauche d'une plaquette sur l'emploi associatif a été réalisée. Le groupe n'a pas tranché sur la question de la logique entre les démarches individuelles et collectives (mutualisation des emplois)

Le groupe propose de solliciter la Ville de Rennes pour une demande de prise en compte budgétaire dès 2010 avec une enveloppe expérimentale.

La proposition est mise au vote : 3 abstentions. La démarche est validée.

La prochaine réunion est le 26 mai à 18h30 à la Maison des Associations.

4- Questions diverses

Information de la Maison Internationale Rennais sur l'organisation des journées de l'Union européenne en partenariat avec la Maison de l'Europe. Le Mouvement Associatif Rennais est sollicité pour participer à la réflexion sur la place des migrants dans les associations.